

AVIS

Avis administratifs



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AIN

Direction départementale des territoires
de l'Ain
Service Agriculture et Forêt

Demande d'autorisation de défrichement en vue de l'exploitation d'une carrière

Avis de consultation publique

Une demande d'autorisation de défrichement d'une surface boisée de 9,2447 ha sur la commune d'ANGLEFORT (01350), a été déposée à la direction départementale des territoires par la société "Carrières de Saint-Cyr" dont le siège social est situé, Cenord, 8 rue d'Arsonval; 01000 Bourg-en-Bresse.

Une consultation publique aura lieu du lundi 21 août 2017 au mardi 5 septembre 2017 inclus.

Le dossier de cette demande, comportant notamment une étude d'impact et un registre destiné à recevoir les observations du public, est tenu à la disposition du public à la direction départementale des territoires de l'Ain, 23 rue Bourgmayer, 01000 Bourg-en-Bresse.

Les horaires d'ouverture de la direction départementale des territoires sont : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, du lundi au vendredi.

Le dossier est également consultable sur le site internet de la préfecture : <http://www.ain.gouv.fr/participation-du-public-aux-decisions-ayant-une-r811.html>

Toute personne souhaitant obtenir des informations complémentaires pourra prendre contact avec le service agriculture et forêt à la direction départementale des territoires jusqu'au 5 septembre 2017 par téléphone au 04 74 50 67 34.

Après la consultation publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance en direction départementale des territoires, du bilan de cette consultation qui sera également mis en ligne sur le site internet de la Préfecture de l'Ain.

A l'issue de l'instruction, la décision relative à cette demande d'autorisation fera l'objet d'un arrêté préfectoral.

832244600

Droit de préemption urbain

COMMUNE DE NOTRE DAME-DES-MILLIÈRES

Droit de préemption urbain

-1 du bâtiment Accueil avec jouissance privative d' local,

Le lot n° 26, correspondant, dans le bâtiment B, à u +2, porte en face sur le palier d'étage, portant le nui plan, comprenant entrée avec placard, séjour ave balcon, salle de bains avec WC et aux 21/968e des j de l'ensemble immobilier,

L'ensemble immobilier a fait l'objet d'un état deso règlement de copropriété reçu par Maître Denis REN- CHAMBRE (Savoie), le 12 décembre 1992 dont copie publiée à la Conservation des hypothèques de CHAM le 18 janvier 1993, volume 1993P numéro 674, plusi ensuite.

MISE A PRIX : VINGT MILLE EUROS (20

Le cahier des conditions de vente peut être consulté de l'exécution près le tribunal de grande instance service des saisies immobilières (RG n°16/00100) ou c Maître Virginie HERISSON GARIN de la SELARL VIA GARIN, Immeuble le Bois Fleuri, 18, chemin des G ALBERTVILLE.

Visite sur place le lundi 28 août 2017 de 14 h à 15

828975300

MARCHÉS PUBLICS ET PF

Procédures adaptées

AVIS RECTIFICATIF

Suite à consultation privée du 26/06/2017 n° Clos Palatier à Verel-Pragondran - S:

Identification du maître d'ouvrage qui passe le mar
M.I.M - Mer Immobilier Montagne Promo
3, rue des Nonnes - 73000 CHAMBER

Le présent avis a pour objet le report des dates de re
des entreprises du 24/07/2017 à 17 h 00 au 30/08/2
Le dossier de consultation est à télécharger sur la plat
<http://marchespublics.ledauphine-legales.com>

Les offres sont à envoyer à :

TEC-LM 882 Faubourg Montmélian 73000 Ch
ou par mail : palatier@abparchitecte.co

831101500

GRAND ANNE AGGLOMÉRAT

Avis d'appel public à la cc